

L'urgence et le secourisme à la Croix-Rouge française

Patrice DALLEM *

Les premiers secours, une longue tradition de la Croix-Rouge

C'est en juin 1859 qu'un citoyen suisse égaré sur le champ de bataille de Solferino, Henri Dunant, eu l'idée de créer les « premiers secours » organisés sur les champs de batailles sous la protection d'un signe distinctif de neutralité ou conflit : une croix rouge sur fond blanc. La Croix-Rouge, emblème protecteur et porteur d'espoir, était née.

Ainsi, depuis 150 ans les activités liées à « l'urgence et au secourisme » n'ont cessé de se développer, de se transformer, de s'adapter au sein du grand Mouvement humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge qui compte 189 pays adhérents et 92 millions d'acteurs bénévoles, chaque société nationale ayant le statut d'auxiliaire des Pouvoirs Publics.

Ce secourisme profondément lié aux principes d'humanité, d'impartialité, d'universalité et de neutralité est étroitement associé à la médecine et à la santé publique. Son évolution s'inscrit dans la permanence et en cohérence avec les évolutions de la société (premiers secours sur route, premiers secours et urgence cardiaque, premiers secours et catastrophes, etc.)

Quelques chiffres

La Croix-Rouge française regroupe 101 délégations départementales / territoriales et plus de 1 000 unités locales où quelques 60 000 bénévoles mènent des actions de secours ou d'entraide sociale aux côtés des 18 000 salariés qui œuvrent au sein de plus de 600 établissements médicaux, médico-sociaux, de formation...

10 000 secouristes, 48 000 acteurs de l'urgence sont investis dans trois grands métiers : les opérations d'urgence, les dispositifs prévisionnels de secours et le prompt secours (en 2013 : 57 200 postes, 96 200 personnes prises en charge, 10 700 transports de blessés avec 478 véhicules de premiers secours à personnes) et la formation du public (environ 70 000 personnes formées à la prévention et secours civique de niveau 1 — PSC1)

* Directeur de l'Urgence et du Secourisme à la Croix-Rouge française

Une expertise reconnue dans le domaine des premiers secours

Que ce soit au sein du Mouvement (CICR, fédération internationale — Centre mondial de référence des premiers secours) qu'auprès des ministères (Santé, Intérieur — Commission nationale du secourisme — 1990/2000 ; Observatoire national du secourisme — 2000 / 2013, Développement durable), des associations, des sociétés savantes (Conseil français de réanimation cardio-pulmonaire, Fédération française de cardiologie, European Resuscitation Council — ERC, ANCESU, INRS) ou des acteurs du secours (SAMU, Sapeurs-pompiers — BSPP — BMPM, SSSM...), la Croix-Rouge française, agréée comme acteur de la sécurité civile, apporte son concours tant au plan de la formation que du secours ou de l'expertise.

Un rapport édifiant

Le 29 juin 2010, le médecin général Henri Julien présentait à l'Académie nationale de médecine un rapport sur le « Secourisme en France, bilan et perspectives ». Quelques constats :

La diffusion et le développement du secourisme en France, avec des statistiques inexistantes ou peu fiables, se situe bien en deçà du niveau attendu pour un pays avancé. Pas ou peu de pilotage. Faut-il y voir un manque de volonté politique affirmée, une inter ministérialité qui dilue les responsabilités et favorise les divergences. Une complexité des textes assortie de définitions peu claires, de leviers insuffisants pour rendre obligatoire la formation aux premiers secours (temps de formation, coût, « responsabilité du sauveteur »...). Sur certains points, ces constats sont partagés par l'IGA qui commit un rapport sur « le bénévolat de sécurité civile » en janvier 2012.

Hormis ce qu'il appartient à l'État d'entreprendre, la Croix-Rouge a développé de nombreux outils qui répondent pour partie aux propositions du rapport :

La formation aux premiers secours ouvrant sur un diplôme d'État (PSC1) harmonisée au plan européen depuis 15 ans, doit évoluer après étude au niveau mondial via le Centre mondial de référence pour les premiers secours hébergé au siège à Paris. Ces formations sont notamment dispensées dans les prisons où les détenus ont même accès au monitorat pour devenir eux-mêmes formateurs. Les référentiels adaptent la pédagogie et la durée d'enseignement à tous les publics (enfants, personnes handicapées, seniors...).

Bien que la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 ait placé le citoyen au cœur de son dispositif, l'enjoignant de se prendre en charge et d'apprendre tout au long de sa vie, rien n'a encore été vraiment mis en œuvre dans ce sens. La prévention des risques qui devient un phénomène de mode et sur laquelle la Croix-Rouge travaille depuis 10 ans (formation pour les juniors, initiation à la réduction des risques, prévention des accidents de la vie courante (objet d'une candidature réitérée au statut de « Grande cause nationale »), adaptées à tous les publics) constitue aujourd'hui le socle de la stratégie de la Croix-Rouge pour les

années à venir sous le slogan « préparez-vous à être prêts ! » associé au concept d'autoprotection.

Le concept d'autoprotection

Il s'agit de réduire les conséquences des catastrophes, aussi bien des accidents de la vie courante que des catastrophes majeures notamment en informant et formant les citoyens aux conduites à tenir, avant, pendant et après la catastrophe (sites internet : www.autoprotectionducitoyen.eu ; www.preparezvous.eu).

Le plan familial de sauvegarde tient une place prépondérante dans le dispositif, chaque citoyen devant être capable, face aux conséquences d'une catastrophe d'ordre individuel ou collectif, de se prendre en charge et de prendre en charge sa famille et ses proches à l'aide d'un matériel de survie (Catakit).

Des formations spécifiques ont été développées à l'intention des populations d'outremer (« Paré-pas-paré » à la Réunion « Alerte » en Nouvelle Calédonie, « 72 heures » aux Antilles...). Il s'agit, là aussi de faire prendre conscience aux populations locales des dangers qui les menacent et de leur apprendre à réagir efficacement en communauté.

Et demain...

Outre les recherches menées aujourd'hui dans une approche élargie de l'activité pré hospitalière, la Croix-Rouge, au plan international réfléchit au rôle qu'elle pourrait tenir face à la menace NRBCE.

Le Centre mondial de référence pour les premiers secours est également appelé à développer des outils qui seront utilisés par de très nombreuses sociétés Croix-Rouge — Croissant Rouge dans le monde et qui permettront à terme d'uniformiser les formations aux premiers secours.

L'avenir devrait offrir ses lettres de noblesse à la formation à distance dans tous les domaines et à la mise en œuvre de parcours initiatiques pour les écoliers, forces vives de demain...

